

SARL LEXMENZA
Avocats
3 Rue de la Résistance - 42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04.77.32.79.47 - Mail : contact@lexmensa.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'un garage à LORETTE (Loire - 42420)

• Sur la Commune de LORETTE (42420), au sein d'un immeuble soumis au régime de la copropriété dénommé « Bretagne », situé Plaine de Grézieux et cadastré Section I n°199, le lot de copropriété n°59, à savoir :

Un garage,
Et les 29 / 9493èmes des parties communes générales
Suivant règlement de copropriété et état descriptif de division du 18 octobre 1973, publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE (2ème bureau) le 2 novembre 1973, Volume 362 n°20,

Modifié suivant acte du 13 mars 1974, publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE (2ème bureau) le 19 avril 1974, Volume 443 P n°10.

Les biens sont actuellement inoccupés.
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute éventuelle location ou occupation sans recours aucun contre le vendeur poursuivant la vente..

MISE A PRIX : 5 000 € plus frais et charges

ADJUDICATION fixée le jeudi 22 mai 2025 à 14 heures

à l'audience des adjudications du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE (42000)
Place du Palais de justice

A la requête de :
Le **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de l'immeuble « Bretagne » situé Plaine de Grézieux à LORETTE (42420), agissant par son syndic, la **SAS IMMO DE FRANCE FOREZ VELAY**, au capital de 3 500 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 305 934 960, dont le siège social est sis 47 Rue de la Montat à SAINT ETIENNE (42000), où elle est représentée par son Président en exercice domicilié en cette qualité au dit siège.

• Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE ou en l'étude de la SARL LEXMENZA, Avocats à SAINT-ETIENNE.
• Les visites auront lieu le **Mardi 6 mai 2025 de 10 heures 30 à 11 heures 30** par l'intermédiaire de la SELARL JURIKALIS, Commissaires de justice à SAINT-ETIENNE.
• Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat inscrit au Barreau de SAINT-ETIENNE.

Paysans de la LOIRE
ANNONCES LÉGALES
Une question ?
Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

RK PEINTURE

Constitution

Par acte SSP du 21/02/2025, il a été constitué une SAS
Dénomination : RK PEINTURE
Objet social : Travaux de Peinture, revêtements des murs et des sols, Placo plâtre et toutes applications.
Siège social : 03B rue Jean Jaures 42150 La Ricamarie
Capital : 1.000 €
Durée : 99 ans
Président : M. ELAJMI Khaled, demeurant 03B rue Jean Jaures 42150 La Ricamarie

GAEC CHAIZE

au capital de 266.000 €
200 Chemin des Pellins
42155 POUILLY-LES-NONAINS
849 659 693 RCS ROANNE

TRANSFORMATION

Suivant délibérations du 31/03/2025, de l'AGE du GAEC CHAIZE, les associés ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL CHAIZE.
Capital Social : 133.000 €.
Siège Social : 200 chemin des Pellins - 42155 POUILLY-LES-NONAINS.

Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural ; Accessoirement, la production d'électricité photovoltaïque.
Durée : 99 ans.
Gérant : M. Christophe CHAIZE : 200 chemin des Pellins - 42155 POUILLY-LES-NONAINS.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MON BEAU SAPIN ROI DU FOREZ

Constitution

Avis est donné de la constitution de la SCEA « Mon beau sapin roi du Forez », Capital de 2.000 €.

Siège social : 7 Boulevard des Chauchères - 42380 SAINT-BONNET-LE-CHATEAU

Objet social : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métagage, de mise à la disposition de la société, des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ; la production de sapin de Noël et leur vente.
Durée : 99 ans - RCS et dépôt : ST-ETIENNE (Loire)

Gérant : M. Pierre LOCCA : 11 Boulevard des Chauchères - 42380 SAINT-BONNET-LE-CHATEAU.

JURITECH NOTAIRES
Titulaire d'un Office Notarial
Siège: SAINT-ETIENNE (Loire)
41, rue des Acières.

PCA INVESTISSEMENTS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Morgane PORTE, Notaire Associé à SAINT-ETIENNE (Loire), 41, rue des Acières le 4 avril 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
La dénomination sociale est : PCA INVESTISSEMENTS.

Le siège social est fixé à : VEAUCHE (42340) , 5 rue Michel LAVAL
La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT CINQUANTE EUROS (150,00 EUR).
Les apports sont en numéraire, toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :
- Madame Pauline BELOT, demeurant à VEAUCHE (42340) 5 rue Michel Laval.
- Madame Camille BELOT, demeurant à SAINT-ETIENNE (42000) 7 rue de Laharpe.
- Monsieur Adrien René Pierre BELOT, demeurant à SAINT-GENEST-LERPT (42530) 7 rue du Révérend Père Chaize.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE.

Pour avis
Le notaire.

GFA DE LA COLLINE

au capital de 6.000 €
"Crêt de la Boissonnière"
42800 SAINT-MARTIN-LA-PLAINE
833 317 290 RCS SAINT-ETIENNE

Suite à l'AGE du 07/04/2025 du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA COLLINE, au capital de 6.000 €, ayant son siège social à SAINT-MARTIN-LA-PLAINE (42800), « Crêt de la Boissonnière », 833 317 290 RCS SAINT-ETIENNE, les associés ont :

- accepté le retrait et la démission des fonctions de co-Gérant de M. Thierry MONTAGNY, à compter du 07/04/2025 à minuit et confirmé M. Didier BONNAND en tant que seul Gérant,
- décidé de réduire le capital social pour le ramener à 3.000 €,
- modifié la dénomination sociale de la société, qui devient donc « GFA BONNAND »,
- décidé de transférer le siège social à : 3 Route de Bissieux – 42800 ST-JOSEPH.

BOULANOUAR IMMOBILIER

SCI au capital de 166 000 €
Siège social: 19 Rue de la République
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
RCS ST ETIENNE 453 616 948

Transfert du siège social

Le 02/04/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Impasse des Platanes 42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de ST ETIENNE

Pour avis
Le notaire.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 25 0092 01 : superficie totale : 32 ha 92 a 60 ca dont 10 ha 03 a 74 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD (9 ha 63 a 30 ca) - 'LIZERIEUX' : A-105-106. SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE (23 ha 29 a 30 ca) - 'LIZERIEUX' : C-406-407-408-409-410-411-412. Zonage : SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD : CN - SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE : CN. Occupation : Libre

AS 42 25 0072 01 : superficie totale : 26 a 16 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-BONNET-LES-OULES (26 a 16 ca) - '0317 RTE DE BENIERE' : C-501 - 'BENIERE' : C-1122. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0089 01 : superficie totale : 1 ha 48 a 50 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : PONCINS (1 ha 48 a 50 ca) - '0494 CHE DE LA CROIX BARDON' : C-134 - 'CROIX BARDON' : C-135-838-841 - 'LES LOYES' : C-97-98-100. Zonage : A, N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **26/04/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

SCI DYSBALA

Capital: 1 000,00 €
Siège social: LURE (42260) Lieudit Montbureau
803 499 425 RCS de ROANNE

Modifications

Suivant délibération des associés de la SCI DYSBALA en date du 28 mars 2025 et d'un acte reçu par Maître Philippe ROU-DILLON, Notaire de la SCP "Philippe ROU-DILLON - Louis BOURBON", titulaire d'un Office Notarial à SAINT GERMAIN LAVAL (Loire), 247 rue Nationale, le 3 avril 2025, enregistré au SPFE de ROANNE le 07 avril 2025 Dossier 2025 00005841 référence 4204P04 2025 N 00339.

il a été :
- Agréé une augmentation de capital social d'une somme en numéraire de cinquante mille euros (50.000,00 eur) apportée par Monsieur Alban DIGOIN.

L'ancien capital est de: 1000,00 EUR.
Le nouveau capital est de: CINQUANTE ET UN MILLE EUROS (51.000,00 EUR).

- Agréé Monsieur Alban Pierre DIGOIN, Garagiste, demeurant à SAINT-JULIEN-D'ODDES (42260) 1028 Route de Grézolles, né à ROANNE (42300) le 25 avril 1989 en qualité de nouvel associé et nouveau gérant de la SCI DYSBALA en lieu et place de Monsieur Dominique DIGOIN et de Madame Isabelle DIGOIN.

- Agréé le transfert de siège social de la SCI DYSBALA au domicile de Monsieur Alban DIGOIN à SAINT JULIEN D'ODDES (42260), 1028 Route de Grézolles.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de ROANNE par l'intermédiaire du guichet unique concernant :

La Société dénommée SCI DYSBALA, dont le siège est actuellement à LURE (42260) Lieudit Montbureau, identifiée au SIREN sous le numéro 803499425 et immatriculée au RCS de ROANNE.

Pour avis
Le notaire.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 mai 2019, Madame Yvonne Germaine **JUSSELMÉ**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Joseph Roland Maurice **OC-CEDAT**, demeurant à LA FOUILLOUSE (42480) 11 allée de la Charmerie. Née à POUILLY-LES-NONAINS (42155), le 19 juin 1932. Décédée à SAINT ETIENNE (42000) (FRANCE), le 16 février 2025.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie VIAL, Notaire Associé de la Société par Actions simplifiée «SELAS VIAL RIGNAUX notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à ROANNE, 3 Bis, rue Emile Noirot, soussignée, le 8 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Christine SOL DOURDIN, notaire à ROANNE, référence CRPCEN: 42104, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Henri-Laurent ZIEGLER, Notaire à SAINT ETIENNE, 4 rue Chanoine Ploton, le 25 mars 2025, Monsieur Jean-Michel **DESPI-NASSE**, né à SAINT-ETIENNE (42000) le 5 avril 1944 et Madame Paule Annie Henriette **MICHEL**, née à SAINT-ETIENNE (42000) le 5 juillet 1949, demeurant ensemble à SAINT-GALMIER (42330), La Boudinière, mariés à la mairie de SAINT-ETIENNE (42000) le 30 juillet 1970,

Ont adopté le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial à ST-ETIENNE (Loire), 4 rue Chanoine Ploton, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.